



HAL
open science

Archives et enjeux de société

Christian Hottin, Yann Potin, Amable Sablon Du Corail

► **To cite this version:**

Christian Hottin, Yann Potin, Amable Sablon Du Corail. Archives et enjeux de société. Culture et recherche, 2013, n° 129, p. 6-8. <hal-05245452>

HAL Id: hal-05245452

<https://hal.science/hal-05245452v1>

Submitted on 8 Sep 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Introduction

CHRISTIAN HOTTIN

MCC/Direction générale
des patrimoines/Département
du pilotage de la recherche et de
la politique scientifique

YANN POTIN

Archives nationales

AMABLE SABLON DU CORAIL

MCC/Direction générale des
patrimoines/Service interministériel des
archives de France

Des lignes de partage en question

Sectoriel ou transversal ? Archives... Est-il un sujet plus strictement sectoriel que celui des archives, domaine patrimonial par excellence ? Ce serait oublier que toute administration, de l'inventaire général aux arts plastiques en passant par les musées nationaux, crée, de par son activité même, des archives, et que cette fonction est par nature commune à l'ensemble des services d'une institution. Les Archives sont tout à la fois une politique culturelle parmi d'autres et une clef de compréhension de l'ensemble des politiques culturelles au même titre que l'ethnologie. De même, en tant que discipline, l'archivistique n'est pas – ou plus seulement – une science auxiliaire de l'Histoire et une technique de conservation du patrimoine écrit, elle tend à devenir également une branche des sciences de gestion ou de management.

Scientifique ou administratif ? Précisément... qu'en est-il au juste de la science et de la recherche, dans ce qui, plus que d'autres secteurs de la culture, paraît relever de la sphère purement administrative ? Corpus législatif et réglementaire conséquents, importance des normes professionnelles, culture administrative revendiquée par les professionnels, documents d'archives qui ne sont pas seulement conservés grâce au droit, mais qui garantissent et attestent des droits... Toutefois, on ne saurait méconnaître l'importance et l'ancienneté des questionnements de l'institution des archives sur la recherche scientifique, qu'il s'agisse de son apport à celle-ci ou du débat sur la nature même de l'action archivistique : il y a dix ans à peine, la Sorbonne accueillait un important colloque, porté par l'Association des archivistes français et l'École des chartes, entièrement dédié à cette question jamais épuisée, l'archivistique est-elle une science ?

Le ministère de la Culture, ou les institutions culturelles ? Transversal et scientifique... mais à sa manière, ce dossier aura peut-être un gout de nouveauté pour certains : en effet, si les Archives sont bien implantées en administration centrale, via la Mission des archives, rattachée au secrétariat général, mais dont le chef relève de la Direction générale des patrimoines (Service interministériel des archives de France), et si les services d'archives sont désormais bien identifiés comme faisant partie des services culturels des collectivités (régions, départements, communes), elles demeurent pratiquement absentes, en tant que fonction organisée, des directions régionales des affaires culturelles (DRAC), véritable colonne vertébrale de l'organisation déconcentrée du ministère. Cela est particulièrement sensible pour les monuments historiques, dont les archives sont traitées fort différemment d'une région à l'autre.

Conjuguer les archives... au futur

La situation ambiguë des archives au sein de l'administration de la Culture en France est l'écho d'une déclinaison d'identité professionnelle inattendue, car partagée entre pratiques administratives et savoir-faire historiques. À distance apparente des experts de la création et des curateurs du « monumental » et, plus encore, des arbitres du jugement esthétique, contre la plupart des idées reçues, force est de constater que l'archiviste n'est pas le plus vieux métier du monde du patrimoine. Horsain au sein d'une sphère du patrimoine écrit dominé par le culte et les cultures du livre où règne le bibliothécaire, l'archiviste entretient avec le monde de l'art et du patrimoine des liaisons contradictoires, mais qui s'annoncent de plus en plus fertiles.

En bon dernier de la classe, le métier des archives a tardé en effet, avec le début des années 1990, à s'agréger à la noblesse des conservateurs du patrimoine, trouvant difficilement sa place entre l'épée des Monuments historiques et la robe des Musées. Il faut dire que l'*alma mater* de l'École des chartes a pu exercer un long monopole sur le réseau archivistique français. En ce sens, la refondation actuelle des Archives nationales et l'inauguration en février 2013 du site de Pierrefitte-sur-Seine signalent l'ouverture d'une nouvelle brèche, alors que le développement des masters d'archivistique depuis une vingtaine d'années accompagne la mutation en profondeur d'une profession qui n'est décidément plus du tout réduite à la fonction publique et au secteur culturel, ainsi qu'en témoigne le profil des quelque 1 300 adhérents de l'Association des archivistes français.

Assimilation aux autres métiers du patrimoine plus qu'intégration donc – à l'instar des archéologues –, ce qui ne dissipe jamais tout à fait un certain parfum de « méfiance », judicieusement souligné par certains¹. Souvent destructeur avant d'être conservateur, l'archiviste demeure suspendu à la lisière des temps, en une sorte de course folle : anticipant sur la fabrique des archives du futur, il est sans cesse détourné de la contemplation du passé pour se consacrer, au présent, à « l'ouverture », à la description et à la communication des fonds d'archives les plus attractifs, au gré des modes historiographiques, des agendas politiques et des passions identitaires ou simplement généalogiques. La défense des droits des citoyens reste également au cœur de la fonction souveraine des archives publiques : au-delà de la médiation culturelle, se joue à travers leur transmission une véritable question sociale et juridique.

Dans un monde dématérialisé, le spécialiste des archives se révèle ainsi être, plus que jamais sans doute, et comme l'avait suggéré Michelet, un « pontife », c'est-à-dire un agent destiné à « faire le pont » entre les

1. Jean-Michel Leniaud, « Faut-il se méfier des archivistes ? », *Revue administrative*, n° 316, juillet-août 2000, repris dans *Chroniques patrimoniales*, Paris, Norma, 2001, p. 225-235.

vivants et les morts. Au moment où le papier se propose de disparaître de notre environnement, il se doit de mettre en œuvre des savoir-faire pour sa conservation préventive ; en somme, la palette d'expertise du métier des archives ne cesse de se décliner au pluriel. Le monde des archives n'est donc plus la seule antichambre des historiens : conformément à l'évolution documentaire des sciences sociales, de nouveaux chercheurs, issus des rangs de la sociologie et des sciences politiques, sinon même de l'anthropologie, s'aventurent désormais dans des salles de lecture que l'on a cru un peu trop vite définitivement désertées par le mirage de la numérisation du patrimoine culturel.

Un tel paradoxe ne résulte pas seulement de l'obsession provoquée par la rupture de transmission archivistique induite par la fracture numérique : au-delà d'une impossible fixation pérenne des supports de l'information électronique, l'archiviste se situe en position d'interlocuteur privilégié, y compris face au défi même des formes immatérielles de la création. À l'heure des installations, de la performance et du *reenactement*, les archives des œuvres tendent en effet, de manière croissante, à se substituer à ces dernières – sans parler de l'emploi, symétrique, des documents d'archives comme matériau même des arts plastiques. Peut-on parvenir à mettre en résonance le « mal d'archives » des sociétés de l'information à l'*archive fever* qui semble avoir saisi les artistes² ? C'est le défi auquel le présent numéro entend répondre : dix ans après un premier dossier consacré en 2004 à la question, encore fébrile, de l'archivage numérique³, le moment était sans doute venu pour *Culture et Recherche* de prendre le pouls des multiples « maux » et pratiques d'archives qui intéressent l'ensemble du secteur de la Culture en France.

Un dossier en trois temps

La fonction la plus anciennement reconnue aux archives, après la fonction probatoire, est celle de source pour l'histoire. Puis, à mesure que la discipline historique étendait la notion de source à bien d'autres catégories culturelles, d'autres sciences humaines s'en sont emparées, les sciences exactes restant quant à elles plus réservées sur l'utilité des archives. Dans le même temps, les archivistes s'employaient à diversifier leur collecte et à solliciter des organismes peu ou pas représentés dans les dépôts publics d'archives (entreprises et associations notamment), quand ils ne créaient pas eux-mêmes de nouvelles typologies, tels les témoignages oraux. Plus récemment, les archives sont devenues l'un des matériaux privilégiés de l'expression artistique contemporaine. Les multiples significations de « l'archive » ou des archives, leur lien avec les nouveaux supports audiovisuels, ouvrent en effet d'innombrables champs aux jeux de l'imagination et de la création. La première partie du présent dossier explore ces nouveaux territoires ainsi que les différents usages qui peuvent être faits des archives.

Après la recherche en archives ou sur les archives, une deuxième partie présente les grands débats qui irriguent, et parfois divisent la profession. L'irruption

du numérique et la dématérialisation croissante tant des procédures de travail que de la production du savoir sont à l'évidence en train de bouleverser la pratique archivistique. Alors que les frontières se brouillent entre archives, information, documents ou données, les archivistes doivent redéfinir leur rôle en permanence. Ces interrogations débouchent sur des remises en cause parfois douloureuses, mais également sur le développement d'une recherche en archivistique spécifique, qui fait des archives un objet d'études à part entière. Est également abordée dans cette partie la question de la sélection réglementaire des archives, qui constitue un axe central de la politique des archives publiques en France, et qui est très largement ignorée, tant du grand public que des chercheurs. L'archiviste détruit bien plus qu'il ne conserve, suscitant ainsi la surprise, l'irritation, et parfois l'indignation de chercheurs qui se présentent alors volontiers en « historiens » face aux « archivistes » et établissent une hiérarchie implicite rarement en faveur de ces derniers.

Enfin, les archives sont devenues à bien des égards un enjeu de société. On y a déjà fait allusion lorsqu'on a évoqué ce qu'il est convenu d'appeler la « transition numérique ». Ce ne sont plus les seuls archivistes qui se préoccupent désormais de la pérennisation à long terme et de la communication de données numériques qui ne sont pas autre chose que des archives électroniques, soumises aux mêmes obligations réglementaires que les archives papier. Le traitement de masse des données à caractère personnel réveille les craintes, largement fondées, d'un fichage généralisé des individus. À l'inverse, le mouvement d'ouverture et de libre réutilisation des données publiques suscite les convoitises des acteurs économiques des nouvelles technologies, autant que les espoirs de nombreuses associations de citoyens revendiquant la transparence de l'action publique. Le développement du numérique permet aux services d'archives d'aller à la rencontre des publics et de leurs besoins, voire d'en créer de nouveaux. L'édition de documents d'archives et leur valorisation deviennent des projets collaboratifs, auxquels participe un public aussi large que varié. L'érudition et le travail en archives retrouvent ainsi le caractère de loisir qu'ils avaient perdu au cours du XX^e siècle. Il est frappant de constater que le « gout de l'archive » semble progresser au rythme où se rétracte le marché du livre d'histoire. Les amateurs d'histoire, moins nombreux qu'avant, deviennent désormais acteurs de leur passion, au risque de choquer ceux qui font de l'histoire une profession réservée à un cercle restreint de gradués de l'Université. Les archives sont également vues comme un moyen de construire du lien social ou de produire du territoire. Elles deviennent dignes d'être exposées, au même titre que les autres biens patrimoniaux. C'est sur la présentation de plusieurs expositions et manifestations culturelles organisées par les services d'archives, dans toute leur diversité, que se clôt ce dossier de *Culture et Recherche*, sans prétention à l'exhaustivité. ■

2. D'après le titre d'une exposition en 2008 qui reprenait le titre anglais du livre séminal de Jacques Derrida : Okwui Enwezor éd., *Archive Fever: Uses of the Document in Contemporary Art*, New York, International Center of Photography; Göttingen, Steidl, 2008.

3. *Culture et recherche*, n° 103, novembre-décembre 2004, 24 p. www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/lettre-recherche/cr103.pdf



Ahlam Shibli, *Sans titre*, Corrèze, France, 2008-2009.
Trauma n° 2
 Tirage chromogénique, 38 x 57,7 cm.
 Chanac-les-Mines, 18 juin 2008.
 Daniel Espinat, ancien membre de l'Armée secrète, montre des documents sur la torture pratiquée en Algérie par l'armée française qu'il diffusait clandestinement en Corrèze pendant la guerre d'Algérie.

Trauma n° 12
 Tirage gélatino-argentique, 38 x 57,7 cm.
 Tulle, 19 juin 2008.
 Dans une même vitrine du musée des Armes de Tulle sont exposés des mitraillettes allemandes, des STEN britanniques utilisées par la Résistance et des MAT-49 produits par la Manufacture d'armes de Tulle (MAT) pour les guerres coloniales.
 Courtesy de l'artiste. © Ahlam Shibli